LA [illegible] ouvert organisé pour tous les commerçants détaillants [illegible], une réunion générale qui aura lieu lundi 19 courant, à 10 h., Café [illegible], Grand-Place. Ordre du jour : 1. Nomination du bureau; 2. Communication de toute première importance par les délégués de la Fédération de Roubaix; 3. Fermeture au dimanche après-midi.

[illegible]. — Contraventions ont été dressées à Suzanne Codron, 18 ans, demeurant rue Beaurepaire, pour dépôt d'ordures dans cette rue; à César Quique, 12, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Roubaix, pour maraude de poires dans la pâture de M. Louis Liagre; à Lucien Winlant, 160, rue des Longues-Haies, à Roubaix, pour avoir été pris en train de traverser un champ de blé, aux cyclistes Wilhelm Vancoowenberghe et Verriest, pour circulation en vélo sur le trottoir de la rue d'Audenarde.

LANNOY

LA « FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS » (sections de Lannoy, Lys et Toufflers) invite tous ses adhérents à participer à la fête organisée par les Anciens Combattants de Prévis, dimanche 18 juillet, à l'occasion de la remise du drapeau et de l'inauguration du Monument aux Morts pour la Patrie. Des camions transporteront les sociétaires désireux de prendre part à cette fête. Rassemblement pour le départ chez M. F. Clermont, place Carnot, à Lannoy, à 13 h.

LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE. — La troisième usine de M. F. Leborgne (tissage pour ameublement), située à Lannoy, rue du Château, a été remise en marche le 12 juillet.

PHARMACIEN DE SERVICE. — Dupont (A. Donon, succ.), 9, rue des Bouchers.

FLERS

CARTES DE PAIN. — Les chefs de famille ayant trois enfants à leur charge, peuvent retirer leur carte de pain du mois de juillet, au bureau du Ravitaillement.

HEM

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu mardi 20 juillet, à 15 h. à la Mairie. Des primes seront distribuées aux nourrices.

LEERS

LES FUNÉRAILLES DE M. DAUPHIN MASQUELIER, ancien président du Comité des Écoles libres d'Hem, ont eu lieu samedi matin, à 8 heures. La levée du corps a été faite au domicile du défunt, à la Mortelette, par M. le curé Devulder, entouré du clergé. Le deuil était conduit par MM. le chanoine Masquelier, directeur de la « Croix du Nord »; le R. P. Masquelier; M. L. Masquelier, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, frères du défunt. Après le service funèbre, le corps a été transporté à Hem, où a eu lieu, à 10 heures, en l'église Saint-Corneille, un service solennel. Dans la très nombreuse assistance, on remarquait beaucoup d'ecclésiastiques, les notabilités de la région, MM. H. Delecroix, maire d'Hem; Lepers, maire de Flers; Fourmestraux, maire d'Ascq. A l'issue des funérailles, le corps a été transporté au cimetière et inhumé au caveau de famille. M. Pollet, au nom du Comité catholique, a retracé la vie exemplaire du défunt.

CONTRIBUTIONS. — Le Percepteur se tiendra à la Mairie lundi 19 juillet de 9 h. à midi, pour la recette des contributions.

ALLOCATIONS MILITAIRES — SECOURS DE CHOMAGE — INDEMNITÉS AUX PRISONNIERS CIVILS — SECOURS AUX PUPILLES DE LA NATION. — Contrairement à ce qui a été annoncé, [illegible] d'allocations militaires, de chômage, aux prisonniers civils et aux pupilles de la Nation seront payés à la Mairie par le percepteur, lundi 19, de 9 heures à midi.

LE CARROUSEL MONTÉ organisé au profit des [illegible] aura lieu dimanche [illegible] le jardin de la ferme [illegible].

LYS

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « La Jeanne d'Arc » tiendra son assemblée générale dimanche 18, à 17 h., au local, « Estaminet au Capitaine ».

WILLEMS

SECOURS DE CHOMAGE ET ALLOCATIONS AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Paiement des secours de chômage lundi [illegible], de 9 h. à midi. Les retardataires [illegible] sont priés de retirer leur bon de paiement à la Mairie [illegible].

CYCLISTE EN DÉFAUT. — M. Eugène Theeffs [illegible] procès-verbal parce qu'il n'avait pas d'appareil sonore.

SAILLY

LE SOUVENIR DES MORTS GLORIEUX. — Par une décision [illegible] du Conseil municipal les morts de la guerre [illegible] jour du 14 juillet. [illegible] solennel chanté pour eux. M. le Maire, le Conseil et les habitants y assistaient en grand nombre. Au cours de l'office religieux, M. l'abbé [illegible], curé, salua les héroïques [illegible]

M. [illegible] rappela le culte de la France pour ses morts et les devoirs de la Patrie envers ceux qui lui avaient sacrifié leur existence.

[illegible]

Les jeux divers [illegible] M. Charles [illegible], conseiller d'arrondissement, [illegible] à la fête de la chose publique ».

ASCQ

VOL D'UNE BROUETTE. — Des malandrins ont dérobé nuitamment, dans une maison inhabitée [illegible] M. Jean Bernaert, industriel, une brouette et des outils de [illegible]. Le tout est estimé à environ 123 francs. La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

ANNAPPES

LA MÉDAILLE MILITAIRE POSTHUME est attribuée à M. Henri Desruelles, fils de M. Desruelles, le sympathique maire d'Annappes, soldat au 318e R. I., engagé volontaire en 1917, tué au Chemin-des-Dames. La citation suivante accompagne la médaille :

« Bon soldat, courageux et dévoué, qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France en 1917. »

M. Henri Desruelles était âgé de 20 ans et était professeur de français à Wimbledon (Angleterre).

CYSOING

LES PRIMES A LA CULTURE DU LIN pour l'année 1919 seront payées par le percepteur le lundi 19 juillet, à 14 h. Les intéressés sont invités à se présenter ce jour-là à la perception pour y retirer la prime qui leur est due.

LE « TOUR DE FRANCE » PASSERA A CYSOING. — La course annuelle « Le Tour de France cycliste », venant de Valenciennes, passera à Cysoing le 23 juillet, vers 15 h. 45, se dirigeant vers Lille.

VOIES DE FAITS. — M. Alexis Delos, employé de commerce à Genech, se rendait à son travail. Tout à coup, il fut assailli par un individu qui lui chercha querelle et le roua de coups de poing. Plainte ayant été déposée, la gendarmerie enquête.

VOL DE FRUITS. — M. Capon, propriétaire à Péronne-en-Mélantois, a porté plainte à la gendarmerie contre des habitants du même lieu qui s'introduisaient dans son verger et lui ravageaient ses arbres. La gendarmerie a dressé procès-verbal.

LE PERCEPTEUR viendra « Au Pèlerin », lundi prochain 19 courant, à 9 h., pour faire sa recette.

Les prisonniers civils qui n'ont pas encore touché leur indemnité devront aussi se présenter. M. le percepteur remettra les titres aux personnes qui lui ont versé des fonds pour le Crédit National.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 18 JUILLET :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

École nationale de Musique : A 10 h., distribution des prix aux élèves de l'École industrielle.

Maison des Œuvres : De 9 h. à 11 h., Secrétariat du Peuple, consultations gratuites; — Œuvre de Saint-François-Régis, pour faciliter le mariage des indigents.

Bibliothèque communale : de 10 h. à midi.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Concert public, à 11 h. 30, place Thiers : « Les Intimes ».

Réunion trimestrielle des remplaçants, à 15 h., Maison des Œuvres.

Messe de prémices à 10 h., à Notre-Dame.

Pharmaciens de garde : MM. Prévot, 2, rue de Lille, et Pottern, 11, rue de Roubaix.

Neuville-en-Ferrain : Ducasse.

Roncq : A 10 h., église Saint-Piat, bénédiction du Monument aux Morts pour la Patrie.

Carrousel attelé.

Linselles : A 16 h., réunion de l'Amicale des Anciens Combattants.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Parmi les promotions parues au « Journal Officiel » à l'occasion du 14 juillet, nous relevons celle de notre concitoyen, le docteur

LE MÉDECIN-MAJOR DESBONNET

Desbonnet (Victor-Louis-Benoît), médecin-major de 1re classe du [illegible] d'infanterie.

Après de brillantes études au collège de [illegible] de Lille, interne des hôpitaux de Lille, il [illegible] en 1914 [illegible] médecin [illegible]

Mobilisé [illegible] aux armées, [illegible]

[illegible] 1915 [illegible]

Le 22 octobre 1917, il fut promu médecin-major de 1re classe.

Le nouveau décoré est le frère de M. le docteur Louis Desbonnets, de Roubaix, et de M. Léon Desbonnets, adjoint au maire de Bondues.

HOMMAGE AUX MORTS GLORIEUX. — MM. [illegible] Rousset fils feront célébrer un obit lundi 26 juillet, à 9 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, à la mémoire de leurs collaborateurs tombés au champ d'honneur :

MM. Ernest Vanoo, chef de fabrication; César Verrougstraete, [illegible]; Paul Brohé, [illegible]; Victor [illegible]; Albert [illegible]; [illegible]; Richard Dutilleul, [illegible]; Albert Lamarcq, apprêteur; Jules Rousset, [illegible]; Gustave Orvane, [illegible]; Fernand Vandewynkel, [illegible]; Alphonse Van Eeckhout, tisserand; Romain Vanoverck, [illegible].

A l'issue de la cérémonie religieuse aura lieu l'inauguration d'une plaque commémorative érigée dans les bureaux de la place Thiers, en souvenir de ces glorieuses victimes du devoir.

A LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS BELGES (Section de Tourcoing). — Aujourd'hui dimanche, réunion mensuelle, à 10 h. du matin, au local [illegible]. Cotisations dès 8 h. ½. Inscription des nouveaux adhérents. Réclamations.

ÉCOLE PRATIQUE COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET MÉNAGÈRE. — L'exposition de fin d'année des travaux d'élèves aura lieu au siège de l'école, 70, rue des Ursulines, les dimanche et lundi 18 et 19 juillet, de 9 à 11 h. ½ et de 14 à 16 h. Le public est invité à visiter cette Exposition dont l'entrée est libre et gratuite. Vente des produits exposés.

LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE. — Le Comité de l'Union des chefs de familles nombreuses recevra les inscriptions à la permanence, lundi 19 juillet de 2 à 5 h., 50, rue du Château.

A LA CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING. — Maximum : 5.000 francs par livret. Intérêts : 3.75 p. 100. Remboursement à vue. Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi.

Les opérations se sont effectuées du 9 au 15 juillet de la façon suivante :

765 versements .... Fr. 520.162 fr. »
155 remboursements .... 145.427 fr. 87

Emprunt 1920. — Les personnes ayant souscrit à l'emprunt 1920, sont invitées à retirer au plus tôt leurs titres en dépôt à la Caisse d'épargne.

MAISON POUGET, 7 et 9, rue Saint-Jacques. Le plus beau choix de robes-costumes, blouses, boas de plumes, imperméables, etc. Prix défiant toute concurrence. 55488

LES FUNÉRAILLES DE M. DEBAL, SOUS-BRIGADIER D'OCTROI. — Vendredi, à huit heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), les funérailles de M. Cyrille Debal, sous-brigadier, président de l'Association Amicale du Personnel de l'Octroi. Y assistaient MM. le docteur Leduc, maire; Brassart, Moulin et Delcourt, adjoints; de nombreux conseillers municipaux; des délégations du personnel des octrois de Lille, Roubaix, Halluin, des contributions indirectes, de la police, des douanes, des tramways et des nombreux services municipaux de Tourcoing.

Au cimetière, M. Albert Desbouvries, sous-brigadier, vice-président de l'Association, a prononcé un discours sur la tombe de son camarade. Il rappela ses qualités professionnelles et son dévouement aux intérêts du personnel. Pendant la guerre, le défunt fit courageusement son devoir et obtint la croix de guerre. En disant un adieu à son camarade, M. Desbouvries assura également sa veuve et ses enfants de toute la sympathie attristée des employés d'octroi.

P. MAES, 21, rue de l'Industrie, marchand tailleur 1er ordre. Beau choix de draperies. 55620d

TIR NATIONAL. — Les jeunes gens dont les noms suivent, qui ont pris part au concours de 1914, offert par la Caisse d'Épargne, sont priés de donner leur adresse et état-civil pour pouvoir obtenir les livrets qu'ils ont gagnés, au bureau du directeur du Tir, M. Charles Liagre, rue du [illegible], avant le 1er août. Passé cette date, ils perdront leurs droits aux prix :

Lebrun Henri, Liagre Robert, Clinckmart Albert, [illegible]

ARGENT TROUVÉ en [illegible], 22, rue du Haze. 6272

VOL DE CHARBON ET RECEL. — [illegible]

AU RAVITAILLEMENT

— Le Service du charbon à domicile. — [illegible] lundi matin 19 courant pour les [illegible] 11 et 12.

VENTE DE VIN ROUGE [illegible]

HIPPODROME DE TOURCOING. — Aujourd'hui, en matinée et soirée, deux derniers grands succès. 55088d

AVIS AUX BOULANGERS. — Délivrance des bons de farine. [illegible]

CHAMPENOISES et litres vides payés très cher. Housel, 45, rue de Roubaix, Tourcoing. 54920

MOUVAUX

SERVICE DE L'ÉBOUAGE. — [illegible]

MARCQ-EN-BARŒUL

LE PAIEMENT DES SECOURS aux nécessiteux aura lieu le 20 juillet, dans l'ordre suivant : Nécessiteux : de 14 à 15 h., numéros 1 à 700; de 15 à 16 h., 701 à 1.400, de 16 à 17 h., 1.401 à la fin; 5 à 17 h., les réfugiés et les rapatriés.

COURS D'ÉLÈVES MÉCANICIENS. — Les jeunes gens de 13 à 16 ans désireux de suivre les cours de l'École des Mécaniciens de Lille, sont priés de se faire inscrire au bureau de la Mairie, guichet n° 2. Il leur sera donné tous renseignements utiles.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LA DUCASSE. — A l'occasion de la ducasse, les bureaux de la Mairie seront fermés toute la journée le lundi 19 courant.

Le percepteur paiera au « Café de la Pomme d'Or » et dans la matinée : les allocations aux réfugiés, allocations militaires, accidents de travail, prisonniers civils, Pupilles de la Nation et allocations aux victimes civiles de la guerre. De 2 à 4 h., contributions.

LILLE

LE ZEPPELIN « L-72 » SURVOLERA LILLE. — Nous avons dit que M. Landry, ministre de la Marine, accompagné de M. Flandin, sous-secrétaire d'État à l'Aéronautique, et du vice-amiral Salaün, chef d'état-major général, était venu vendredi, à Maubeuge, visiter le dirigeable allemand « L-72 », affecté à la marine.

Le « L-72 » se rendra, dans les premiers jours d'août, à Cuers, où se termine le hangar destiné à le recevoir.

Le ministre a donné les ordres nécessaires pour que, au cours de cette traversée, il survole Lille, Amiens et Paris. A cet effet, il appareillera de Maubeuge dans l'après-midi et fera de nuit la fin de son parcours entre Paris et Cuers, où il arrivera le lendemain matin.

LA MANIFESTATION DU 27 JUIN A LILLE. — *Lors de la visite à Lille*, le 27 juin dernier, de M. Breton, ministre de la Prévoyance sociale, M. Salengro, conseiller général du Nord, qui se trouvait à la tête de quelques socialistes, fut arrêté pour avoir crié : « A bas Millerand ! » Le Tribunal de police l'a condamné samedi, pour ce fait, à 15 francs d'amende.

UN ACCIDENT MORTEL A LAMBERSART. — Un conducteur de la voirie municipale, M. Philippe Lecutier, 57 ans, rue du Bourg, [illegible], s'est tué en voulant sauter de sa voiture, dont le cheval s'était emballé.

ON NOUS ANNONCE pour demain lundi, une importante vente de **FIN DE SAISON** « Aux Modes Parisiennes », 8, rue Esquermoise, à Lille. Nous ne saurions trop engager nos aimables lectrices à aller, dès aujourd'hui, jeter un coup d'œil sur les étalages de cette maison. Elles pourront se convaincre que les robes, manteaux, blouses, etc., y sont actuellement vendues avec des rabais allant jusqu'à 30 0/0. 55370d

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— Samedi, à 11 heures, a été célébré, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mariage de Mlle Marguerite Martin, fille de M. et Mme Ach. Martin-Martonnet, de Roubaix, avec M. Henri Erpeldinger, fils de M. Alp. Erpeldinger-Gület, de Raucourt (Ardennes).

Les témoins étaient pour la mariée : Mlle Jeanne Martin, sa sœur; pour le marié, M. L. Dran, receveur d'enregistrement à [illegible].

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le chanoine [illegible], curé-doyen de la paroisse, et la messe fut dite par M. l'abbé Dupuis, vicaire.

CONCERTS & SPECTACLES

HIPPODROME-THÉATRE. — Saison 1920-1921. — [illegible]

CASINO PALACE. — On annonce pour le 25 juillet [illegible] représentation [illegible] Mycho et [illegible].

ROUBAIX. — Une [illegible]

ROUBAIX. — Concerts publics. — Voici le programme [illegible]

TOURCOING. — Dimanche 18 juillet [illegible]

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CÉCILE Dimanche 18 juillet [illegible]

Adrienne Lecouvreur [illegible] Le Trésor de [illegible]

CASINO-PALACE Grande-Rue **ROUBAIX**

[illegible]

GAUMONT-CINÉMA Dimanche 18 juillet [illegible]

Le Carnaval des vérités, grand film [illegible] Gaumont en 7 parties; [illegible]

MUSIC-HALL - CAFÉ DU PARC

[illegible]

CINÉMA NOEL, RUE JOUFFROY, 76

ÉTABLISSEMENT CONFORTABLE. — SALLE BIEN AÉRÉE ET VENTILLÉE. — Tous les jours, sauf vendredi, soirée à 7 h. Dimanche, lundi et jeudi, matinée à 2 h. 30. Programme du samedi 17 au jeudi 22 juillet : La Rosseau, scène dramatique en 4 parties d'après la célèbre pièce de Pierre Wolff; L'Amour masqué, grand drame en 4 parties; Nick Winter dans le Dossier 33, scène policière en 4 parties. Impéria, 11e épisode : Le poison de beauté, en 2 parties. Monsieur Lebureau, scène comique en 2 parties. Pathé-Journal actualités; Pathé-Revue Arts, Sports, Sciences. 65876d

TOURCOING

TOURCOING-HIPPODROME Programme du 17 et 18 juillet

Vous qui souffrez, drame. The Forwards, l'homme qui a dérobé les lions; Gaumont-Actualités; Wilbert [illegible]; La Revue du 14 Juillet; Fred [illegible]; Douglas Fairbanks [illegible]. 5499

SPLENDID 17, RUE DES ANGES **CINÉ** Samedi, dim., lundi, 8 h. [illegible], lundi, jeudi, 3 h.

SHERLOCK HOLMES, détective amateur, grand film [illegible] en 5 parties. LA VIERGE FOLLE, interprétée par Clara Kimball, en 6 parties. FATTY A LA FÊTE, scène comique, 2 parties, etc. 5494

VILLE DE LILLE

EXPOSITION INTERNATIONALE

PREMIÈRE JOURNÉE DES AMIS DE LILLE

La journée de dimanche, à l'Exposition, promet d'être particulièrement brillante et, ce qui est tout à l'honneur des organisateurs, elle sera avant tout régionaliste.

Ce sont tout d'abord les Amis de Lille, sous le patronage desquels est placée cette journée, qui tiendront leur assemblée générale le matin, au Théâtre Ramponneau, pour ensuite, dans l'après-midi, entendre au cours d'une conférence-promenade, M. C.-A. Roux, commissaire général, qui leur fera la description de l'Exposition.

L'après-midi, à 15 heures, le Stade municipal sera inauguré solennellement par M. Delory, maire de Lille, et les membres du Conseil municipal. A cette occasion, 600 gymnastes et membres de sociétés sportives évolueront sur le Stade, tandis que, sur la Deûle, des divertissements nautiques auront lieu pendant tout l'après-midi, avec un programme particulièrement amusant et varié; la Musique municipale prêtera son concours pour une audition populaire, au programme de laquelle les vieux airs lillois auront une place d'honneur.

Mlle Wurtz, gagnante de la Traversée de Lille à la nage, établira le critérium de la traversée de l'Exposition, du Pont Napoléon au Pont du Ramponneau et retour; le temps de cette performance de base pour les épreuves futures (Épreuves féminines).

A 17 heures : Grande représentation de la Compagnie théâtrale Gémier, qui donnera la dernière de « La Rabouilleuse » : car, si « Œdipe Roi » fut un triomphe sans précédent à Lille, l'autre soir, « La Rabouilleuse », le chef-d'œuvre de Balzac, eut un succès au moins égal. Cette nouvelle conception du théâtre qui réunit acteurs et spectateurs dans une même émotion, grandit en effet la puissance de l'œuvre. C'est pourquoi, à la demande générale du public, la représentation de « La Rabouilleuse » aura lieu à 17 heures au lieu de 20 h. 30, de façon à solutionner la question du retour de l'Exposition.

Le soir jusqu'à minuit, concert et bal au Village, sur la place Ramponneau, au « Cabaret de la Nouvelle Aventure », Illuminations.

Malgré l'ampleur du programme qui précède, le prix d'entrée à l'Exposition ne sera pas augmenté et reste fixé, à la demande des « Amis de Lille », à 2 fr. 50 donnant droit à toutes les fêtes, auditions et [illegible] des Arènes [illegible] la représentation de la Compagnie Gémier.

Le prix des places réservées pour cette représentation est de 10 francs aux fauteuils et 20 fr. à la [illegible] (grande loge centrale).

Il [illegible] le théâtre des Arènes pouvant contenir trois mille personnes [illegible]

Une nouvelle entrée payante fonctionnera à partir de [illegible] à l'extrémité de l'Allée [illegible] du Pont de la Barre, l'entrée centrale reste face à la rue Négrier.

Toutes les cartes de service doivent passer par l'entrée principale.

LA CHAMBRE SYNDICALE DE L'AMEUBLEMENT de Lille, Roubaix, Tourcoing a [illegible]

[illegible] Nous [illegible] sur celui de la maison **G. WIART et Cie**, 73, rue Nationale [illegible] MM. Wiart et Cie [illegible]

[illegible]

[illegible] la MAISON SALMON & Cie, 96, rue Amelot, à Paris, [illegible]

[illegible] la MAISON SALMON & Cie [illegible] LILLE, 20, rue Pierre-Legrand [illegible]

[illegible] la SOCIÉTÉ DES HAUTS FOURNEAUX des FORGES D'ALLEVARD [illegible] et de la SOCIÉTÉ DES ACIÉRIES DE FRANCE pour la vente exclusive en France des Aciers doux.

La parfaite direction et l'excellent renom de probité [illegible]

Nous conseillons vivement une visite à ces stands. 55522

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Fédération des Syndicats Commerciaux. — Dimanche 18 juillet, à 4 h., au Café [illegible]. Lundi, à 2 h., même adresse, réunion du bureau fédéral. Le même jour à 5 h., réunion des charcutiers, à 4 h. à Wattrelos, salle [illegible]. Mardi [illegible], rue de la Vigne, réunion, à 7 h. Mercredi, salle [illegible], rue de Lannoy, réunion à 7 h. 30. Jeudi, salle J.-B. Delbar, rue de l'Épeule, réunion à 7 h. 30.

— Monteurs de Jacquards. — Réunion aujourd'hui, à 10 h., estaminet [illegible], 125, rue de l'Épeule.

— [illegible]. — [illegible] aujourd'hui dimanche à 10 h. du matin, estaminet Henri Rose, rue Neuve, 15.

— Cercle Symphonique Roubaisien. — Mardi 20, à 19 h. 45, répétition générale.

— Fédération des [illegible] Mardi 20, lettres [illegible]; mercredi 21, lettres O, P; jeudi 22, lettres Q, R; vendredi 23, lettres S, T, U [illegible]. Inscription chez le secrétaire, [illegible], rue de Fontenoy, de 14 à 19 h. Pour la suite, voir le journal de dimanche prochain.

WATTRELOS. — Société de gymnastique « La Gauloise ». — Répétition au terrain, aujourd'hui, dimanche, dans la matinée, à partir de 8 heures.

TOURCOING. — Association Syndicale des coiffeurs. — Tous les coiffeurs et barbiers de Tourcoing et ses environs, syndiqués ou non, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi 19, à 9 h. 30, au siège, Café du Damier, rue Nationale, 44.

— [illegible]. — La répétition de samedi soir n'a pu avoir lieu par suite de l'absence du chef, M. Duisberg, occasionnée par le manque d'une correspondance de train. M. Duisberg sera au pupitre aujourd'hui, dimanche, à 10 h. 30, au Cercle des Sous-Officiers pour la répétition. Il compte sur la présence des sociétaires.

— Chorale Écho de la Frontière. — Dimanche 18 juillet, à 10 h., répétition partielle pour les ténors. A 10 h. 30, répétition générale.

LILLE. — Amicale des Anciens du Génie (14, Grand-Place, Lille). — Assemblée mensuelle, au siège aujourd'hui, dimanche, à 10 h. 30.

NOUVELLES RELIGIEUSES

DIOCÈSE DE LILLE. — Nominations ecclésiastiques. — M. l'abbé [illegible], vicaire à Mons-en-Barœul, est nommé curé d'Houplines (Sainte-Anastasie). M. l'abbé [illegible], est nommé vicaire à [illegible].

NOUVELLES MILITAIRES

Paris, 17 juillet. — Le nombre des élèves officiers d'administration de réserve du service de santé de la classe 1920, est fixé à 50.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Fédération des Associations des A. E. des Écoles Laïques. — Une remise de 1 fr. 25, provenant du reliquat du voyage au Mont de l'Enclus sera faite aux excursionnistes d'après l'ordre d'inscription, sur présentation de la carte rose, lundi, mardi et mercredi, à partir de 6 h. 30 du soir, au Foyer, 44, rue d'Alsace. Se munir de monnaie.

— Association des Professeurs Dames. — Les membres de l'Association des Professeurs Dames se réuniront en assemblée générale le dimanche 25 courant, à 10 h. précises, en leur local habituel, 111, rue Pellart. Les professeurs et institutrices faisant partie du groupement sont instamment priés d'assister à cette réunion à laquelle doivent se discuter plusieurs questions importantes.

ROUBAIX. — Petit Lycée. — Prix d'excellence attribués en fin d'année scolaire : Division élémentaire. Classe de septième, C. [illegible]. Classe de huitième, F. Mons. Division préparatoire. Classe de Neuvième, R. Baucher. Classe de dixième : F. [illegible]. Classes enfantines. 1re division : G. [illegible]. 2e division : C. Vandamme. 3e division : R. [illegible].

TOURCOING. — Au Lycée. — Nous extrayons du palmarès pour l'année scolaire écoulée, les prix d'excellence décernés dans chaque classe :

Mathématiques : V. Delroye. Philosophie : L. Dancourt. Première : J. [illegible]. Seconde : R. [illegible]. Troisième : J. [illegible]. Quatrième, division A : R. [illegible]; division B : J. [illegible]. Cinquième, division A : L. [illegible], division B : F. Galland. Sixième, division A : M. Van der Meersch; division B : F. Wibaux. Septième : M. Daille. Huitième : H. [illegible]. [illegible] 2e année : D. [illegible]. Classe enfantine, 1re division : G. Bargibant; 2e division : R. Charles.

SESSION ORDINAIRE DES BACCALAURÉATS. — La session ordinaire pour les divers baccalauréats de l'enseignement secondaire, s'ouvrira le 15 octobre, dans les Académies de Paris et des départements et le 19 octobre à l'Académie d'Alger.

NORD

LE 11e CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD se tiendra le 1er août prochain, à [illegible].

UN ENFANT NOYÉ DANS LA DEULE, A HAUBOURDIN. — En voulant rattraper sa canne tombée dans l'eau de la Deûle, un jeune pêcheur, Maurice Brice, 9 ans, s'est noyé.

A OSTENDE

FRANCE ET BELGIQUE

Le 14 Juillet a été fêté à Ostende comme il convenait et dans le style de la sympathie [illegible] que les Belges éprouvent pour leurs [illegible]. La ville était pavoisée. [illegible] le Bourgmestre, est allé fleurir au cimetière les tombes françaises.

Le soir, au Kursaal, une manifestation toute spontanée d'amitié pour la France, a eu lieu, après que Mme Marie Delna eût chanté, d'une façon vraiment tragique, la « Marseillaise ». Au premier rang des spectateurs on remarquait, [illegible] du Conseil de France, les officiers d'un navire de guerre français qui devait le lendemain [illegible]. Des toasts furent ensuite échangés au restaurant du Kursaal.

La Fête Nationale Belge sera célébrée à Ostende [illegible] avec un éclat tout à fait exceptionnel. Il y aura, notamment, au Kursaal, un grand Festival belge, sous la direction de MM. [illegible] et J. Toussaint de Sutter, avec le concours de la très renommée Section Chorale [illegible] Société Royale les Mélomanes de Gand, dont le président d'honneur est S. A. R. le Prince [illegible] de Belgique.

Au programme, des œuvres d'auteurs belges, parmi lesquels [illegible] Joseph Jongen, François Rasse, Albert [illegible], et la première exécution de la grande œuvre du second chef d'orchestre du Kursaal, M. J. De Sutter, le Thyl Uylenspiegel [illegible], sur le héros légendaire qui incarne aux yeux des Belges leur incompressible passion de la liberté.

Cette symphonie inédite, pour soli, chœur et orchestre, est appelée, croyons-nous, à un grand retentissement.

Il y aura, sous la direction de l'auteur, 300 exécutants et comme solistes Mlle Mathilde Devos, du Grand Théâtre de Gand, et M. Joseph [illegible], soliste des Conservatoires de Gand et de Bruges.

Cette solennité musicale ne pouvant manquer d'attirer à Ostende un grand nombre d'amateurs de musique du Nord, on pourra dire qu'il règne, entre la France et la Belgique, non seulement une parfaite harmonie, mais encore une excellente symphonie. 55563d

BELGIQUE

FROYENNES

AU PENSIONNAT DE PASSY-FROYENNES (Belgique). — La proclamation solennelle des prix a eu lieu dans cet établissement français le 16 juillet, sous la présidence de M. le chanoine Lemaître, vicaire général de Tournai.

Après un compliment de circonstance, M. le chanoine président a donné au jeune auditoire des conseils très pratiques pour le temps des vacances; puis, la proclamation des prix a commencé, suivie du long défilé des élèves les plus méritantes. A chacune, il a été remis une magnifique brochure, véritable œuvre d'art : « Le Pensionnat de Passy ». C'est une esquisse historique qui embrasse la vie de cet établissement, justement renommé, de 1837 à 1920. De nombreuses vues en augmentent encore le charme et l'intérêt.

La chorale et l'orchestre ont exécuté divers morceaux, sous le C. F. Anatole, directeur, a annoncé, aux applaudissements de tous, que les vacances commençaient, et, en même temps, que la rentrée des classes à Passy-Froyennes, est fixée au jeudi 23 septembre.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 18 juillet 1920 N° 1.

Folie d'un Soir

ROMAN DRAMATIQUE INÉDIT

Par Maxime LA TOUR

CHAPITRE PREMIER

— Et vive la vie! s'écria joyeusement Maurice Bergès en quittant brusquement sa table où depuis près de trois heures il n'avait pas cessé de travailler.

— Tu trouves? lui répondit d'un ton sceptique Simonne Bergès, sans même relever la tête...

— Mais oui, certainement, ma petite Simonne, insista Maurice en s'approchant de la jeune fille toujours occupée à écrire...

Et d'un geste plein d'affection, relevant la tête de la jeune travailleuse, il continua en la regardant bien au fond des yeux...

— Et sais-tu ce qui me navre!... c'est que tu ne sois pas de mon avis... pourquoi avoir toujours tes beaux yeux si tristes? Pourquoi cette jolie petite bouche ne sourit-elle jamais?... Que te manque-t-il ici?... N'es-tu pas heureuse?... Ne suis-je pas pour toi le plus tendre des grands frères?...

A ces mots, Simonne ne put réprimer un mouvement de violence.

Et dégageant brusquement sa tête de l'étreinte de son cousin, elle répondit :

— Tu en as de bonnes... et qu'a-t-elle donc de si agréable pour moi, la vie?...

Maurice, habitué aux sautes d'humeur de sa cousine, se contenta de hausser légèrement les épaules sans répondre.

Et pourtant, Maurice ne parvenait pas à comprendre, à excuser même cette tristesse journalière et certainement maladive.

Simonne Bergès, demeurée orpheline toute jeune, avait été recueillie par son oncle Charles Bergès, le père de Maurice.

De tout temps, Maurice avait considéré sa cousine comme sa propre sœur... elle avait trouvé auprès de son oncle l'affection paternelle qu'elle avait perdue de si bonne heure... toutes les joies, tous les plaisirs de Maurice avaient été les siens... elle était aimée et choyée par tous comme la véritable enfant de la maison. Et quand plus tard, Maurice s'était marié, il n'avait eu qu'un mot à dire à sa jeune femme pour que celle-ci, délicieuse créature, toute de beauté et de bonté, laissa son cœur librement s'en aller vers Simonne. Mais malheureusement, malgré les avances affectueuses que fit à la jeune fille la jeune femme, celle-ci sentit aussitôt, de la part de Simonne, une animosité très caractéristique.

Tout d'abord, Lucie se sentit peinée... elle aurait tant voulu que Simonne devînt sa sœur affectionnée!

Puis, Lucie se froissa de cet état de choses... et enfin, un jour, son instinct féminin comprit ce qui se passait dans le cœur de Simonne.

Elle en fut bouleversée!

La jeune fille était jalouse!

Simonne aimait Maurice, non pas fraternellement, mais elle l'aimait d'amour...

Et cet amour datait de longtemps, datait de toujours.

Dès les premières années de son adolescence, elle s'était habituée à regarder Maurice comme son fiancé, considérant le silence du jeune homme à ce sujet comme un excès de timidité, et quand plus tard, devenue l'aide, la secrétaire de son cousin, celui-ci avait déclaré ne plus pouvoir se passer de sa collaboratrice intelligente, elle avait déduit de cela que bientôt il se déclarerait et qu'alors son rêve se réaliserait.

Maurice, lui, était à cent lieues de se douter de l'amour de sa cousine. Il s'était habitué à considérer Simonne comme sa sœur; aucun autre sentiment n'était en lui.

Certainement, si quelqu'un lui eût suggéré l'idée qu'il pourrait peut-être un jour être amoureux de Simonne, il aurait cru à une profanation, lorsqu'au contraire il n'y aurait eu là qu'un fait tout naturel.

Et quand de retour d'un voyage dans le Midi, il annonça ses fiançailles à son père et à celle qu'il continuait d'appeler sa sœur, il ne se rendit pas compte de l'horrible coup de poignard qu'ingénument il venait de porter à Simonne.

Personne d'ailleurs ne s'aperçut du drame intime qui se passa alors dans le cœur de la jeune fille... Simonne, enfouit au plus profond d'elle-même son terrible désespoir...

Mais si moralement elle put résister, il n'en fut pas de même physiquement...

Simonne tomba gravement malade...

Une fièvre cérébrale la terrassa durant de longues semaines, et le mariage de Maurice dut avoir lieu pendant sa maladie...

Et quand, revenant à elle, elle vit à son chevet, la douce figure de Lucie, qui depuis son entrée dans la maison de Maurice avait tenu à donner elle-même tous ses soins affectueux à la malade, au lieu du regard de reconnaissance qu'elle aurait dû jeter à la jeune femme, ce fut tout au contraire un fulgurant éclair de haine qui vint s'abattre sur elle...

— Je te hais... lisait clairement la jeune femme dans les yeux de la convalescente. Je te hais et je me vengerai!

Lucie, la douce Lucie, si bonne, si heureuse, en fut atterrée et ce fut toute tremblante d'émotion qu'elle osa à peine articuler en se penchant vers les yeux mauvais!!!

— Simonne, c'est moi, Lucie, voulez-vous que je sois votre sœur?

— Je n'ai besoin de personne, je suis seule au monde et resterai seule... laissez-moi, répondit Simonne...

Charles Bergès, qui assistait à toute cette scène, en resta bouleversé...

Il venait de comprendre le secret de Simonne.

Mais ne voulant pas que Lucie le devinât, il l'entraîna hors de la chambre, en lui disant :

— Venez, Lucie, laissons notre pauvre malade, voyez, elle n'est pas aussi bien que nous le pensions, puisqu'elle ne vous a même pas reconnue.

« Il est vrai qu'elle ne vous a vu que peu de fois... continua le vieillard en croyant excuser ainsi la malade...

Mais Lucie, toute défaillante d'émotion, demanda au vieillard :

— Je crois bien, mon cher père, que vous vous trompez et que, tout au contraire de ce que vous pensez, Simonne m'a parfaitement reconnue. Avez-vous vu comme elle m'a regardée méchamment...

— Mais c'est justement parce que j'ai vu cela, mon enfant, que je puis vous affirmer que Simonne ne vous a pas reconnue... elle n'a aucune raison de vous haïr...

— Peut-être avez-vous raison, mon cher papa, et peut-être je m'abuse... et pourtant!

Malgré sa bonne grâce, Lucie ne put arriver à gagner le cœur de Simonne...

C'est alors qu'elle aussi finit par deviner le secret de ce cœur ulcéré... Mais comme elle était bonne et juste, elle excusa, et plaignit même la pauvre fille, de qui, inconsciemment, sans qu'il y eut de sa part la moindre faute, elle avait fait le malheur irrémédiable.

Était-ce de sa faute, en effet, si un jour dans une maison mondaine, elle avait été présentée à Maurice et si, sans qu'ils eussent rien de l'un et de l'autre, leurs deux cœurs s'étaient attirés comme invinciblement, et si, dès cette minute, un amour intense les avait enveloppés tout entiers.

(A suivre.)

Tous droits de traduction, reproduction et adaptation réservés pour tous les pays. (Copyright by Maxime La Tour 1920).